



Droit de preemption sur ma masion en ville

Par **SIRER**, le **01/05/2008** à **11:57**

Bonjour,

Je voulais vendre ma maison et j'ai appri que la mairie était intéressée donc je l'ai contacté et effectivement après évaluation des domaines ils m'ont fait une proposition.

Mais j'avais déjà une évaluation faite par des agences et il se trouve que le prix proposé par la mairie est très inférieur à cette évaluation .

Que puis je faire ??

Quels sont mes possibilités ??

A savoir que je suis pressée .

Merci de me donner les différentes possiblités qui s'offrent à moi.

Josée SIRER